

Réf: Dossier N° : 48612

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « EVENTAIL » en abrégé «EVT »****Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA 3 LES ARDOISES SIVAP
VILLA 26, 25 BP 941 ABIDJAN 25**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Avr. 2018, et enregistrés au CEPICI le 18 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « EVENTAIL » en abrégé «EVT ».

Objet: l'événementiel, l'hôtellerie ,la prestation de services .Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA 3 LES ARDOISES SIVAP
VILLA 26, 25 BP 941 ABIDJAN 25**

GERANT: Monsieur BAMBA ASTOU.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-10506 du 18/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9782 du 18/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

